

de la marche de l'administration, et avec l'autorité nécessaire pour réprimer les abus.

La république apportait beaucoup de circonspection et la plus grande habileté dans ses relations extérieures ; elle cherchait à vivre en bonne harmonie avec tous les états puissants, mais sans s'allier, sans se mettre à leur suite ; elle s'attachait particulièrement à bien choisir ses ambassadeurs. Ils ne pouvaient rien accepter des gouvernements auprès desquels ils étaient accrédités. Les patriciens de Venise, consacrés dès leur jeunesse aux affaires publiques, s'acquittaient avec beaucoup de finesse et de sagacité des fonctions diplomatiques ; dans leurs mains, la diplomatie était vraiment utile. Il faut lire leurs correspondances, leurs rapports sur les objets de leurs missions, leurs notes sur la situation, les ressources, l'histoire des pays où ils résidaient, pour connaître de quelle manière était servie cette heureuse Venise. Tous ces documents, réunis à ceux qui concernent les autres branches de la politique et de l'administration vénitiennes, forment un recueil d'archives, de plusieurs millions de volumes, le plus précieux qui existe, fort peu consulté, encore, et qui devra servir non-seulement pour l'histoire de Venise, mais aussi pour celle des affaires générales de l'Europe.

L'indépendance était la passion dominante de Venise ; jamais elle ne souffrit chez elle l'intervention de l'étranger ; aucune nation ne s'est mieux appartenue. Ce fut un de ses grands mérites d'avoir constamment pratiqué cette sage maxime qu'un pays ne doit compte qu'à lui-même de son régime intérieur, et a le droit de se gouverner à sa manière, selon ses intérêts et ses besoins.